

Janvier 2013  
N°17



## MAIRIE DE BRIGNEMONT

☎ 05.61.85.57.21. - [mairie.brignemont31@orange.fr](mailto:mairie.brignemont31@orange.fr)

Dans ce numéro :

*Le mot du Maire* 2

*La nouvelle Mairie* 3

*Les travaux, le budget* 4-5

*L'école* 6

*La vie associative* 7-11

*L'état civil* 11

*Mise à l'honneur* 12



Heures  
d'ouverture

La mairie est  
ouverte  
**le mardi et le  
vendredi  
de 14 h à 18 h**

fax :  
05.34.52.34.88.

***De nouveaux locaux pour une Mairie plus adaptée à  
l'accueil des habitants***

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB :

[www.brignemont.com](http://www.brignemont.com)

## *Le Mot du Maire*



Il fut un temps pas si lointain - dans l'année 1996 - où dans la tradition républicaine pour rouvrir l'école fermée en raison d'un effectif tombé en dessous de 5 élèves, la municipalité fut obligée de créer et prendre en charge le ramassage scolaire communal. Ce qui impliquait l'achat d'un véhicule, l'affectation d'un employé comme chauffeur et la couverture des frais divers.

Cette fermeture avait pourtant été précédée dans les années 1970 d'un effectif qui avait entraîné la création d'un poste double ! Dans les temps plus lointains encore - dans les années 1930 - l'effectif dépassait allègrement les 40 élèves ...dans une classe unique, à Brignemont ! Sans oublier l'école de Saint Menne qui n'a fermé définitivement qu'en 1966.

Vivons avec notre temps. Après avoir confié les affaires scolaires à la communauté de communes de Cadours en 2003 et créé un RPI avec les communes de Cox, Cabanac, Lagraulet et Bellessere, les écoles regroupées ont aujourd'hui 5 classes et 137 élèves. La création d'une 6<sup>e</sup> classe est envisagée. A Cox ou à Brignemont avec extension de la cantine...Mais il est vraisemblable que la décision ne soit connue que le jour de la rentrée...pour utilisation immédiate !

Quelques difficultés matérielles certes mais n'allons pas nous plaindre du trop grand nombre d'enfants. Quelle que soit l'époque ils représentent toujours l'avenir et n'oublions pas cette vérité de tous temps énoncée par Jean Bodin au 16<sup>e</sup> siècle : « Il n'est de richesse que d'hommes ».

**BONNE ANNEE ET MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR ET DE PROSPERITE A TOUS.**

Alain CLUZET.

## *Au revoir...*

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que les membres du Conseil Municipal et les brignemontois ont accompagné Amédée ESCARNOT à sa dernière demeure au mois de mai dernier. Son départ a laissé un grand vide au sein du Conseil Municipal où il exerçait les fonctions d'adjoint au Maire depuis 2001. Il était l'aîné de l'équipe municipale depuis 2008 ce qui donnait à sa parole une crédibilité particulière liée à son vécu, son expérience, sa connaissance de la commune.

Il était au service des habitants, toujours aimable, disponible et soucieux du service rendu. Il s'impliquait totalement dans la vie associative du village et nous pouvions le croiser à la pétanque, au comité des fêtes, au club des aînés, à l'association cantonale des anciens combattants ou tout simplement sur la route, dans sa petite auto, distribuant dans chaque boîte aux lettres les invitations pour les prochaines festivités du village.

Pour son dévouement et sa sympathie nous tenions, par ces quelques mots, à lui rendre un dernier hommage.

Nous avons également une pensée pour Léopold BARRAU, élu de 1977 à 1995, d'abord conseiller municipal puis adjoint au Maire. La disparition de cet homme affable, calme et toujours avenant a suscité une vive émotion et une profonde tristesse dans toutes les familles en ce mois d'août 2012.

L'équipe Municipale.

## *La Mairie déménage*

La construction de ce bâtiment est maintenant terminée à quelques détails près.

Les employés municipaux aménagent actuellement le local des archives, les placards des bureaux et diverses finitions de détail.

Il reste également à meubler la salle du haut : tables, chaises, éléments et petit matériel de cuisine.

Le déménagement devrait pouvoir se faire vers la fin janvier. L'inauguration attendra le printemps afin de profiter des beaux jours.

A un millier d'euros près le coût définitif a été conforme aux marchés passés soit 181. 000 euros. Il faut cependant ajouter les prestations annexes de l'architecte, des bureaux d'études, les raccordements aux réseaux soit 37. 000 euros.

Ces derniers montants n'étant pas subventionnables, la participation définitive du Conseil Général devrait s'élever à 105. 000 euros environ. Il restera en outre à percevoir la subvention sur le matériel d'équipement.

Les subventions ayant été versées en temps voulu seule a été sollicitée une ligne de trésorerie en attendant le remboursement de la TVA par l'Etat ; l'opération se solde en définitive par un emprunt de 50.000 euros sur 20 ans soit une annuité de 2 500 euros. Ces échéances seront compensées par la location de l'ancienne mairie transformée en appartement T2 d'environ 70 m<sup>2</sup>.

La commune sera ainsi équipée de locaux plus fonctionnels avec une possibilité de stationnement à proximité. La salle du haut, partie intégrante de la mairie : bureau de vote ou salle de mariages servira également de salle de réunions (35 à 40 places) à la disposition des associations et pourra être louée sur demande.

Pour commencer la nouvelle année sous le sceau de la convivialité *le Maire a présenté ses vœux* à la population venue nombreuse le 12 janvier 2013 à la salle des fêtes. Tout le monde a pu partager la traditionnelle galette, et pour certains se fut le couronnement...



### **Communiqué**

Lors de sa séance du 24 juillet 2012, le Conseil Municipal a procédé au vote afin de pourvoir le poste d'Adjoint au Maire laissé vacant par le décès d'Amédée ESCARNOT.

A l'issue du vote, Jean-Louis MOULET, a été élu à l'unanimité et occupera donc ce poste à compter du 25 juillet 2012.

## *Le SCOT a été approuvé*

Après 6 ans de travail le SCOT du Nord toulousain est enfin approuvé par les services de l'Etat et peu donc entrer en application.

Né des lois SRU et ENE de 2000 et 2001 il constitue désormais le document de référence pour l'aménagement de notre territoire pour les 20 prochaines années. Cet espace compte aujourd'hui plus de 60 communes et s'étend sur 85000 hectares ; il sera peuplé de 30000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030.

## *Les travaux municipaux*

Le quotidien n'a pas manqué.

Entretien des appartements lors des changements de locataires : retouches de peintures, amélioration des équipements : éléments de cuisine et de salles de bains pour éviter les détériorations lors des déménagements.

L'effondrement de la fosse sceptique du lotissement communal à nécessité de nombreuses interventions. Une solution provisoire a été mise en place. La commune ayant adhéré au SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) pour tout ce qui concerne l'investissement et la gestion de l'assainissement collectif et non collectif c'est ce syndicat qui se chargera de tous les travaux. Une micro station sera mise en place. La charge définitive reste à la charge du propriétaire mais le coût sera étalé sur plusieurs années. Le lotissement sera inclus dans la zone d'assainissement collectif.

Travaux de petites modifications des locaux scolaires à la demande des enseignants. Il est à remarquer que si les affaires scolaires dépendent de la communauté de communes les locaux restent bien sûr la propriété de la mairie qui se charge également de leur entretien. La communauté n'a pas d'employé permanent et le recours à l'entreprise s'avérant peu judicieux pour de petites interventions ce sont les employés municipaux qui effectuent ces travaux.

La construction de la mairie étant achevée, il reste de nombreux travaux d'aménagements intérieurs à terminer : étagères pour le local d'archives et pour les placards des bureaux, rangements supplémentaires au secrétariat, éléments de cuisine pour la salle du haut, protection des échangeurs thermiques du chauffage, ...

Les locaux de l'ancienne mairie seront transformés en appartement sans devoir entraîner des travaux trop importants qui pourront être réalisés par les employés communaux.

Pour la prochaine année :

*Les effectifs scolaires du RPI* (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ne faiblissent pas : 136 élèves répartis sur 5 classes de niveaux si bien que certaines classes dépassent 30 élèves.

L'Inspection Académique envisage l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe. Si l'implantation à Cox semble difficile elle n'est guère plus facile à Brignemont, sauf à recourir à un préfabriqué dont l'installation sera coûteuse même si elle est prise en charge par la communauté.

Dans l'attente d'une décision définitive un local dont le coût d'aménagement serait moindre sera dégagé sous la mairie actuelle. La libération de cet espace nécessitera l'installation d'un niveau de plancher supplémentaire dans les garages actuels afin de gagner de la place pour le rangement. Une partie de ces travaux pourront être réalisés par les employés municipaux.

La réfection du mur de clôture du lotissement municipal restera à réaliser après la réalisation des travaux d'assainissement.

### *Une pensée pour nos aînés*

Comme l'a souhaité la nouvelle équipe municipale en début de mandat, nous avons parcouru comme chaque année la commune le 29 décembre 2012 à la rencontre de nos aînés pour leur remettre une corbeille de friandises en leur témoignant par ce geste toute notre sympathie. Nous avons toujours pris autant de plaisir à passer un moment avec eux et remercions toutes ces personnes pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé.

### *Information : Location Salle des Fêtes (la journée)*

Pour les habitants de la commune :

L'été : 80 euros - L'hiver : 130 euros

Pour les hors communes :

L'été : 150 euros - L'hiver : 200 euros

## Exécution du budget

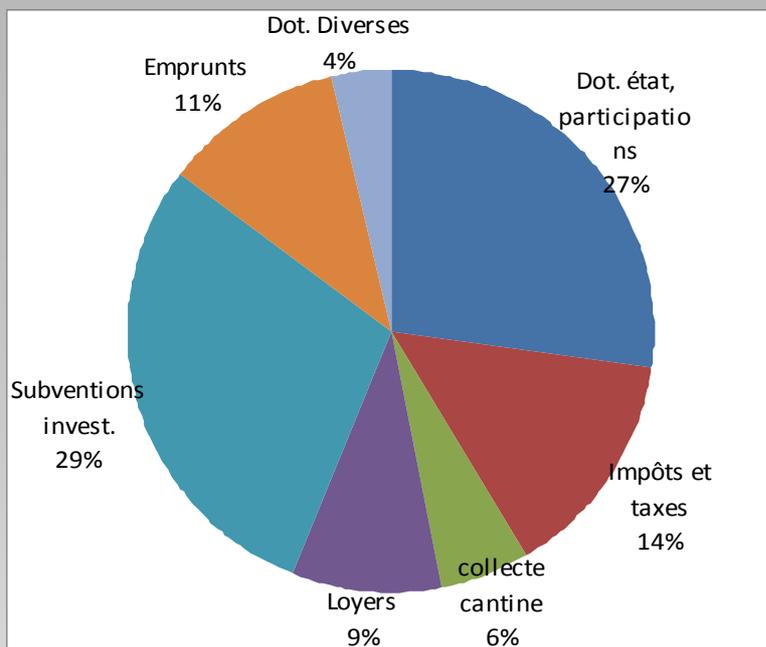
### Recettes globales 2012 ►

Le budget 2012 aura été fortement impacté par l'inscription dans les comptes de l'essentiel des opérations relatives à la construction de la nouvelle mairie.

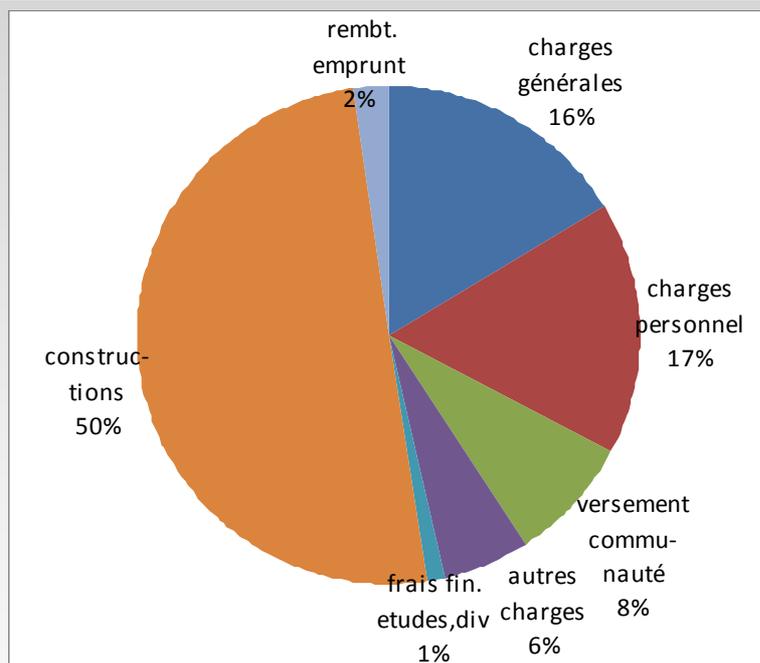
En ce qui concerne cette réalisation, l'achat du terrain et de la "maison Commenge" avait été imputé sur les budgets précédents.

Cette opération qui a été en partie autofinancée par emploi des sommes provenant de la vente du café restaurant se soldera en définitive, après encaissement du remboursement de la TVA par l'Etat et de l'achat du mobilier nécessaire pour meubler les nouveaux locaux, par un emprunt de 50 000 euros remboursable sur 20 ans.

Après clôture définitive du compte administratif des excédents resteront à reporter sur l'exercice 2013.



### Dépenses globales 2012 ►



**Le contrôle de l'assainissement non collectif** initialement prévu pour être réalisé au cours de l'année 2012 a été décalé sur l'année 2015.

Restent obligatoires les contrôles de conformité sur les constructions neuves. Le particulier doit joindre à toute demande de permis de construire une attestation de conformité de son projet d'installation d'assainissement non collectif.

En cas de cession, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non collectif doit fournir un document daté de moins de trois mois informant l'acquéreur de l'état de l'installation. En cas de non-conformité, les travaux de mise aux normes doivent être réalisés dans le délai d'un an.

## L'école

Une nouvelle année commence mais pour ce qui est de l'école, bientôt la moitié de l'année scolaire s'est déjà écoulée, dans la quiétude offerte par le village de Brignemont - ce *si paisible petit village* - que beaucoup reconnaissent et apprécient en s'y rendant notamment pour la première fois (Mr l'Inspecteur, les enseignants remplaçants, les nouveaux arrivants, enfants et parents). Après, force de l'habitude, on aurait tendance à oublier la particularité de cette petite école, perchée sur le *mont*, faisant face aux Pyrénées et dont la journée le nombre d'enfants dépasse celui des habitants du cœur du village, qui saluent sur leur passage ces enfants de Brignemont mais aussi de Cox, Lagraulet Saint-Nicolas, Cabanac-Séguenville, Belleserre, Puységur, Pelleport et Cadours.

Cette année, 58 élèves fréquentent les deux classes de l'école, avec toujours « aux commandes » Catherine FAURIE (depuis 5 ans dans la classe de CE1-CE2 jouxtant l'église) et Olivier PETIT (directeur et enseignant depuis 7 ans de la classe de CM1-CM2 jouxtant ce que l'on peut appeler maintenant ou pour très bientôt *l'ancienne mairie*). Cette année donc 28 élèves de CE1-CE2 et 30 de CM1-CM2 se rendent chaque jour (ou presque à l'école).

Les effectifs sont donc cette année très chargés avec une perspective au moins identique pour l'année prochaine. Aussi il est à savoir que le plafond (effectif moy

moyen à partir duquel on peut envisager une création de classe supplémentaire) est de 27 élèves par classe en école élémentaire. Ce plafond est donc cette année bien franchi et devrait l'être également l'an prochain... Mais, étant en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école de Cox, les effectifs de celle-ci sont également à envisager, tout en sachant qu'elle compte une classe de CP (élémentaire) et deux classes de maternelle pour lesquelles le « plafond » est de 32 élèves par classe. Une réflexion est en cours avec l'Inspecteur de l'Education Nationale afin d'envisager l'avenir.

**Pour ce qui est de l'avenir justement, toute l'école (les élèves, les enseignants, l'auxiliaire de vie scolaire, le personnel de communauté de communes exerçant pour l'école de Brignemont) se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, habitants de la commune de Brignemont, une excellente année 2013. Je souhaite également exprimer mes meilleurs vœux pour cette année 2013 et adresser mes remerciements pour l'année écoulée aux employés communaux, Denis et Mario, aux employés de la communauté de communes (Marie-Claude, Hélène et Carole) et à Cathy, l'auxiliaire de vie scolaire qui s'investissent chaque jour pour le bon fonctionnement de l'école et pour offrir aux enfants un lieu d'apprentissage agréable et fonctionnel.**

Coté fonctionnement de l'école, il a récemment été mis en place une restriction de circulation dans la rue passant « au tra-

-vers » de l'école, « au travers » en effet quand on sait que cette rue est empruntée par les presque 65 personnes que comptent l'école (élèves, enseignants, personnels) pour rejoindre ou quitter les classes, se rendre d'une classe à l'autre ou des classes à la cour... La présence simultanée des piétons et des véhicules étant devenue très délicate, notamment aux heures d'entrée et de sortie de classe, il a été mis en place pour des raisons de sécurité une interdiction de circuler dans la rue haute de 8h30 à 9h00 et de 16h10 à 16h40, créneaux horaires pendant lesquels de nombreux enfants arpentent cette rue. Aussi, la vigilance doit être toutefois de mises tout au long de la journée lorsque les enfants sont amenés à emprunter cette rue pour se rendre en récréation ou à la cantine, bien qu'ils soient lors de ces moments -là mis en rang et encadrés par les enseignants ou les personnels « intercommunaux ». Encore une fois, merci à ces derniers (ou plutôt à *ces dernières* en définitive).

Pour ce qui est des travaux effectués dans les classes par les employés de la commune, de nombreuses petites tâches ont pu être réalisées par leur soin ainsi que des travaux plus « lourds », notamment la réfection des peintures murales de la classe de CM1-CM2 et différents aménagements dans la cantine scolaire. A nouveau, merci à eux !

Je conclurai par une répétition qui vaut mieux qu'une lacune : bonne année 2013 !

Olivier PETIT, Directeur

## Le BAC, l'équipe comporte 32 licenciés

**SAISON 2011-2012 :**  
l'Equipe Une se classe en milieu de tableau

**SAISON 2012-2013 :**  
Une seule équipe est engagée cette année, faute d'effectif suffisant, il n'y a pas d'équipe réserve. L'équipe a été renouvelée à 50% et après un début de championnat difficile, le BAC commence à retrouver ses marques.



Bonne année 2013 à tous et bienvenue aux nouveaux joueurs :

- LABROUE David pilier vient de ST ORENS
- ARENILLAS Julien, talonneur, vient de LEGUEVIN
- DIRAT Adrien 3° ligne vient de BEAUMONT DE LOMAGNE (Reichel)
- ERCOLESSI Simon, ½ d'ouverture, vient de L'ISLE JOURDAIN

- MEGLIO Thomas ¾ centre vient de BEAUMONT DE LOMAGNE(Reichel)

- INGARGIOLA Steeve, 2° ligne vient de l'entente MAUVEZIN-GIMONT

- HENRY Tristan, ¾ centre, vient de LEGUEVIN

- DURAND Xavier, ¾ aile

-LANNES Yohann, ¾ ou arrière vient de L'ISLE JOURDAIN

2 entraîneurs : SAINCTAVIT Jean-Jacques et VERON Pascal

## La Gym, toujours active

Chaque mardi, à 17 heures, venez pratiquer la gym douce à Brignemont dans la salle des fêtes, une dizaine de personnes qui souhaitent partager un moment convivial se réunissent.

Afin de préserver leur capital santé, de rester actif, de mieux vieillir, elles viennent participer au cours de gym douce. Ce cours propose des séances qui permettent de stimuler les perceptions fines telles que l'ouïe, le toucher, la respiration... pour renforcer ou stabiliser les mécanismes de la mémorisation.

D'autres séances permet-

tent de travailler l'équilibre, les réflexes pour éviter les chutes malencontreuses (parcours, danse, musculation, etc.). Arrivé à un certain âge, il est important de garder une activité physique régulière qui permette d'effectuer tous les gestes de la vie quotidienne et bien plus encore (jardinage, bricolage, etc.).

L'association fait partie de la FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) permettant de bénéficier d'animateurs spécialisés. Le mardi à 17h, c'est le moment d'essayer et de participer à l'une des séances.



Les cours plus toniques sont dispensés :

**Le mardi à BRIGNEMONT de 18h15 à 19h15 avec Sandrine**

**Le jeudi à PELLEPORT de 18h30 à 19h30 avec Marlène**

Bonne Année 2013 à toutes et à tous.

*Renseignements et inscriptions*  
au : 05 61 85 66 17 ou 05 61 82 09 13

## 64 Sorties en concours pour la pétanque en 2012

Merci à tous ceux qui ont œuvré au maintien du club en 2<sup>ème</sup> division par leurs présences aux divers concours officiels de la saison 2012 se termine pour le Pétanque Club Brignemontois après une saison chargée pour les 19 licenciés et 25 membres du club :

- Coupe de France des clubs (2 tours).
- Qualificatifs Régional du CD 31 (2).
- Championnat de Zone des Clubs (6) -C.Z.C. vétérans (3)- Qualificatifs (6)- Concours officiels (17) – Inter.clubs (3) Nocurnes (10) – Concours de fête (15).

Le club n'a pas été récompensé cette année au challenge de la fidélité en se classant 6<sup>ème</sup> sur les 20 clubs du secteur de Grenade, seul les 5 premiers ont eu une coupe. Grâce à ce classement honorable, nous avons pu choisir d'organiser 4 concours officiels sur notre boulodrome pour la saison 2013.

Nous organiserons aussi un tour de l'inter-club avec nos amis de COX et LARRA, ainsi que le concours de la fête locale de Brignemont et avec un peu de chance un tour de Coupe de France des Clubs. Pour clôturer cette saison Pascal Gauthier président du club Brignemontois à été élu Secrétaire Adjoint au bureau du Secteur de Grenade et membre de la commission de discipline de la Haute Garonne.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et bienvenue aux 10 nouveaux licenciés dont 3 jeunes de la commune (Vincent Miramont - Léa et Pierre Soldi) pour 2013.

Le Président.

### LES DATES À RETENIR POUR 2013.

Le 9 mai 2013 concours en triplettes 30 %.

Le 28 juillet 2013 concours en triplettes 30 %

Le 22 septembre 2013 concours en doublettes 4 parties.

Le 27 octobre 2013 - 5<sup>ème</sup> et dernier tour du championnat de zone des clubs de 2<sup>ème</sup> Division



### Les adhérents de l'ACCA de Brignemont

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

Nous en profitons pour vous inviter au repas de chasse annuel qui aura lieu le **dimanche 17 mars 2013 à 12 H**, à la salle des fêtes de Brignemont.

## *L'école de rugby vous invite sur son site internet*

L'ECOLE DE RUGBY a repris normalement son activité au 1<sup>er</sup> Septembre 2012.

C'est avec un plaisir évident et partagé, que les Educateurs, les Parents et les enfants se sont retrouvés pour une nouvelle saison ensemble.

Nous constatons que l'ECOLE de RUGBY est aujourd'hui, bien implantée et bien identifiée avec son « Club House », qui nous permet de bien organiser la vie de tous.

La première partie de la saison qui s'est terminée à Noël, a confirmé les gros progrès des équipes sur les terrains.

Nous sommes très satisfaits de la qualité du jeu collectif produit lors des matchs disputés durant cette première partie de saison. D'autant plus, que la gagne est le plus souvent au bout.

Nous abordons la seconde partie de la saison, avec beaucoup de confiance, car le travail des Educateurs, qu'il faut louer pour leur remarquable implication, va encore monter le niveau de nos équipes.

L' EDR continue ses efforts finan-

ciers pour la formation diplômée FFR pour ses Educateurs. C'est la garantie de la qualité de formation donnée a nos jeunes enfants et aussi pour l'évolution de l' EDR dans le futur.

Nous continuons également les sessions de Rugby à l'Ecole Primaire du CP au CM2, dans le cadre de la Convention Education Nationale – Fédération Française de Rugby.

Enfin , un grand pas a été franchi par l'EDR, avec l'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> Janvier d'un Site Internet propre . (WWW.ECOLEDERUGBY-PAYSDECADOURS.FR) .

Ce site est désormais consultable par tous et vous permet de participer à la vie de notre EDR. Vous pourrez voir ou revoir, les vidéos des matchs de vos enfants tranquillement chez vous et avec la famille.

Nous nous devons de dire un grand merci au créateur , qui est père de joueur : Alexandre Neugnot, qui nous a fait un fabuleux cadeau.

Une autre bonne nouvelle la

Commune de Brignemont met à notre disposition un terrain supplémentaire que nous devons aménager a travers quelques terrassements mineurs. Nous espérons ,trouver dans l'environnement de l'EDR quelques bonnes volontés pour réaliser.

Un mot pour TOUS les partenaires publics et privés qui à coté de l'investissement des bénévoles, permettent à l'ECOLE de RUGBY d'exister et de se développer sur le PAYS DE CADOURS. Nous les assurons de notre reconnaissance.

TOUTE L'ECOLE DE RUGBY VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE et vous attends sur les Stades.

### **Contacts :**

**06-26-44-32-66**

**06-71-04-12-93**



SITE INTERNET : [www.ecolederugby-paysdecadours.fr](http://www.ecolederugby-paysdecadours.fr)

[contact@ecolederugby-paysdecadours.fr](mailto:contact@ecolederugby-paysdecadours.fr)

## *Les aînés se sont retrouvés pour Noël*



Après l'effort...



Les membres du Club vous souhaitent une bonne année 2013 en ayant une pensée pour les amis du club disparus.

L'activité pour l'année à venir :

**Tous les 4<sup>ème</sup> jeudi du mois**  
: rendez-vous au club pour des petits lotos, gouters, etc.

**Goûter des rois le 24 janvier 2013**

**Loto : le 17 février 2013**

**Repas annuel en Mai 2013**  
(date à définir)

Et pourquoi pas un petit voyage dans l'année. Nous en reparlerons ensemble.



...le réconfort



## *L'Association Autan d'Accords*

Autan d'Accord est une association loi 1901 qui a une identité à la fois locale et artistique. Elle souhaite promouvoir l'art sous toutes ses formes et créer des espaces d'expression, de production, d'enseignement et de transmission artistique (produire des œuvres soit musicales, soit relevant d'autres domaines artistiques, organiser des concerts, des manifestations ainsi que des stages et des formations et ce, dans notre département. Cette association se veut une passerelle entre tous les arts et différents styles. Elle avait déjà organisé des concerts privés, notamment au restaurant « le Bœuf d'Antan », ce qui avait permis à de jeunes talents de s'exprimer car la mise en valeur de jeunes artis-

tes est une des priorités de l'association.

Cette association s'appuie sur un couple d'artistes musiciens Claudine DUCRET et Jean-Marc BOUGET qui demeurent à Brignemont.

Ils ont organisé en Août 2012 des Master-classes de chant et violon et ont permis à 16 jeunes artistes de se perfectionner durant une semaine de travail intensif, qui s'est terminée par un double concert le 25 août en la vieille église de Saint-Clar devant un public enthousiaste et admiratif.

Le 5 janvier 2013 un concert « d'Appel Adhésions » a eu lieu à Lagraulet Saint-Nicolas afin de soutenir toutes les actions d'Autan d'Accords.

Les master-classes auront lieu à nouveau en Août 2013 et donneront lieu à un premier concert de Jean-Marc BOUGET, pianiste, Claudine DUCRET, soprano et Patricia REIBAUD, violoniste, le vendredi 9 août en la vieille église de Saint-Clar, et au concert des jeunes le samedi 17 août. Parmi eux, deux jeunes artistes Anaïs CONSTANS et Céline LEGOUIX ont été primés aux deux grands concours internationaux de chant de notre région, à Marmande et à Toulouse en septembre 2012.

Tous ces talents attendent votre présence et votre soutien.

**Présidente Danielle SCHÜLTER**

**Contact :**

**autandaccords@orange.fr**

**Renseignements au :**  
**06.62.50.45.27.**

## *Le Comité des fêtes : appel au volontariat*

Dès ce début d'année une réunion sera organisée afin que toutes les personnes désireuses de participer à la vie du village puissent se manifester et se joindre aux membres du Comité pour apporter leur dynamisme et faire perdurer l'animation municipale.

Vous trouverez ci-contre le calendrier des festivités de l'année.

## *La bibliothèque s'est installée dans l'ancien collège de Cadours*

Horaires valables jusqu'au 31 mars 2013 :

**Mercredi : 9H30-12H30 / 14H30-18H00**

**Vendredi : 16H00-19H00 - Samedi : 10H00-12H30**

Contact : Tel : 05.62.13.74.00 - Mail : syndicadours@orange.fr

Site Internet : www.cadours.com

**Dates à retenir :**

**ANNEE 2013**

**Lundi 1er avril :**

Omelette Pascale

**Samedi 22 juin :**

Repas à thème

**Samedi 5 octobre :**

Fête locale

**Dimanche 6 octobre :**

Fête Locale

**Samedi 9 novembre :**

Repas à thème

M. Romuald JACQUET et Mme Catherine LEMESTRE « le communal »

M. Sébastien GARAUD et Melle Nelly VIEU « La Manne »

Mme Cynthia LISNER "au village"

M. Franck JACCARD "au village"

M. Laurent SAINT MARTIN « Enjors »

Mme Marie-Laure EYBERGER « Le Magré »

M. Sébastien DUFOUR et Mme Angélique GEROLD « Soureillan de Bérètes »

Mme Danièle MARRUZZO « Le Padouenc »

M. Guy MOLLAUCH « au Village »

M. VALOTA Didier « Le Ninet » dit « chez Friquette »

***BIENVENUE...en 2012***

## *ETAT CIVIL 2012*

### **Naissances**

06/01/2012 : Lilo NEVEU PAGES

23/04/2012 : Ethan MUSCAT

05/06/2012 : Erin LE GOFF

29/06/2012 : Solan MARTENS VERDIE

29/12/2012 : Maxim BEN

### **Décès**

07/01/2012 : André BOUSSAROT

09/01/2012 : Evelynne MERLIN

02/03/2012 : Thomas AGUILERA

16/05/2012 : Amédée ESCARNOT

14/08/2012 : Léopold BARRAU

### **Inhumation dans le cimetière communal**

Stanislas KORCZYK, décédé le 24 /01/2012

Gilbert LABUSQUETTE, décédé le 11 /04/ 2012

Thérèse BONETTO, décédée le 24 /04/ 2012

Yves ESCOFFRES

## Mise à l'honneur

La musique et le chant à l'honneur pour cette nouvelle année. Certains d'entre vous ont déjà eu le plaisir de les découvrir lors d'un concert au restaurant « Le Bœuf d'Antan » en 2009.

Lui, **Jean-Marc BOUGET**, pianiste, elle, **Claudine DUCRET**, soprano. Ce sont deux artistes domiciliés sur notre commune, dont le parcours national et international honorifique, nous a donné envie de leur porter une attention particulière et leur témoigner notre admiration.

**Jean-Marc BOUGET**, pianiste, obtient un Premier Prix Premier Nommé avec mention spéciale, après des études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon.

Il est un accompagnateur recherché, il se produit en récital tant en France qu'à l'étranger auprès d'artistes lyriques tels que Béatrice URIA-MONZON, Nathalie DESSAY, Léontina VADUVA.

Sa carrière de concertiste l'a amené à se produire dans de nombreux théâtres prestigieux et festivals renommés, en France et dans de nombreux pays (Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Pologne, Mexique, etc). Chambrieste, il est le partenaire de la violoniste Patricia REIBAUD. Il a participé à plusieurs émissions télévisées et radiophoniques et pour le cinéma il a composé la musique du film « Van Gogh » de Maurice Pialat.



Depuis 1990, il est professeur de rôles à l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Paris et Directeur des études musicales de nombreuses réalisations.

**Claudine DUCRET**, soprano, après ses études à Vienne en Autriche, rejoint l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Lyon et participe à de nombreuses productions lyriques nationales ou internationales.

Elle a obtenu plusieurs prix de concours internationaux de chant et a été invitée dans de prestigieux théâtres : Scala de Milan, Théâtre des Champs Elysées, Opéra de Paris, de Monte-Carlo, de Genève, Mexico ou Budapest mais aussi au Capitole de Toulouse.

Depuis 2004, elle transmet l'art du chant en enseignant dans les écoles de musique de Cadours et l'Isle-Jourdain, d'où plusieurs jeunes déjà très prometteurs participent à des concerts dans la région.



En espérant que ces quelques lignes auront suscité chez vous le désir d'aller un peu plus loin dans la découverte de ses deux talents et pourquoi pas vous laisser tenter par un petit voyage musical et assister à leur concert du mois d'Août prochain à Saint-Clar.

Pour toutes urgences en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, contacter :

Alain CLUZET, Maire - ☎ 05.61.42.16.60. ou 06.15.08.77.78.

Jacques SAURIN, 1er Adjoint - ☎ 06.30.31.56.18.

Jean-Claude BILLIERES, 2ième Adjoint - ☎ 05.34.52.06.15.

Jean-Louis MOULET, 3ième Adjoint - ☎ 05.62.13.71.29. ou 06.86.34.28.95.